

PRÉCIS D'INFORMATION

Accord Canada-URSS de coopération dans le Nord et l'Arctique - Contexte

En avril 1984, dans le cadre de l'Accord général canado-soviétique sur les échanges conclu en 1971, le Canada et l'URSS ont signé le Protocole des consultations Canada-URSS sur le développement d'un programme de coopération scientifique et technique dans l'Arctique et le Nord, établissant ainsi leur premier lien officiel de collaboration en ce qui concerne l'Arctique. Par la suite, on a donné à l'ensemble des activités visées par ce protocole le nom de Programme canado-soviétique de recherche dans l'Arctique.

Le programme de recherche était axé sur quatre thèmes principaux : les sciences de la terre et l'exploitation pétrolière dans l'Arctique, le milieu nordique et arctique, la construction dans le Nord, l'ethnographie et l'éducation. Les ministères fédéraux et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest participaient aux projets regroupés sous ces thèmes. Quant à la coordination globale du Programme, elle incombait à la Division des affaires circumpolaires du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. En février 1987, on a renouvelé le Programme pour une autre période de deux ans.

Dans l'ensemble, le Programme canado-soviétique de recherche dans l'Arctique a donné des résultats concrets. Il a permis aux scientifiques des deux pays d'avoir accès aux régions nordiques, et plus particulièrement aux collectivités isolées et à leurs habitants. Il a fait appel à la participation des groupes autochtones des deux nations et il a même permis au Canada de découvrir la technologie de pointe à laquelle l'Union Soviétique a recours dans le Nord. Il va donc sans dire que les échanges effectués dans le cadre du Programme ont ouvert la voie à un accord de coopération bilatéral de plus grande envergure.

En 1987, désireuse d'officialiser la collaboration existante et de l'étendre à d'autres domaines, l'Union Soviétique a présenté au Canada un projet d'entente sur la coopération dans le Nord. L'année suivante, le Canada remettait un projet d'entente révisé à son homologue. À la mi-novembre 1988, les délégués du Canada et de l'Union Soviétique paraphaient à Moscou le libellé d'un accord sur la coopération dans l'Arctique et dans le Nord.

Objet

Le nouvel Accord vise à fournir un cadre global précis qui permettra d'accroître les échanges dans plusieurs secteurs clés